

THE BEST EVENT'S
SASU au capital de 1 000,00 €
Siège social : 19 Boulevard Pasteur 83400 HYERE
RCS TOULON 949 131 353

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 27 décembre 2023

Le 27 décembre 2023 (Vingt-sept décembre deux mille vingt-et-trois) à 23h50 (Vingt-trois heures cinquante), Monsieur Timothée ROBERT-MARAIS, demeurant 51 Rue du Douet Garnier 44000 NANTES associé unique de la société THE BEST EVENT'S SASU, au capital de 1 000,00 €, divisé en 100 actions de 10,00 € chacune, propriétaire de la totalité des actions constituant le capital, a décidé de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'associé unique conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du 19 Boulevard Pasteur 83400 HYERE au 51 Rue du Douet Garnier 44000 Nantes, à compter du 27 décembre 2023.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social :

Le siège social est fixé au 51 Rue du Douet Garnier 44000 Nantes . »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIR AU PORTEUR

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

De tout ce qu'il précède, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé après lecture par :

L'associé unique,

Fait à Hyeres, le 27 décembre 2023

En quatre exemplaires.

Signature de l'associé unique président

Timothée ROBERT-MARAIS

"certifié conforme par le représentant légal"


T.R-M